

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 6 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 31 janvier 2017
Date de publication : 14 février 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE,
M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M.
Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme
Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle
VOUTQUENNE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Jean-Claude
WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Référence

N° 17.06.02.13

Commission

Aménagement de la Ville

ObjetAcquisition de terrain à
Madame ASSEILA**Secrétaire de séance**

Nathalie JEANNET

Rapporteur

Mathieu BERTHAUD

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à M. Pascal JOBEZ
M. Jacques PÉCHINOT à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET
M. Alexandre DOUZENEL à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (jusqu'à la DCM 17.06.02.09)

Conseillers absents non représentés :

Mme Françoise BARTHOULOT (jusqu'à la DCM 17.06.02.02) ; Mme Sylvie
HEDIN (jusqu'à la DCM 17.06.02.05)

Madame Rahma ASSEILA est aujourd'hui propriétaire d'un ensemble immobilier sis à Dole 128 rue du Boichot, formé d'une maison et du terrain attenant de 370 m² et d'une parcelle en nature de verger de 2395 m².

Cette dernière fait partie d'un vaste îlot d'environ 65000 m² classé en zone dite « à urbaniser » du Plan Local d'Urbanisme de la commune dans lequel la Ville de Dole entend se constituer une réserve foncière la plus large possible pour maîtriser dans le futur les orientations d'aménagement de ce secteur, orientations figurant déjà dans les documents d'urbanisme prévisionnel dès la fin des années 1980.

Aussi, la Collectivité a noué des contacts avec Madame ASSEILA pour s'approprier la parcelle située en zone 1AU. Après négociations, Madame ASSEILA a accepté de se dessaisir de son bien dans des conditions financières analogues à celles consenties lors de ventes récentes d'immeubles voisins.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 31 janvier 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition à Madame Rahma ASSEILA demeurant à Dole, 88 avenue Eisenhower, de la parcelle cadastrée section CP n° 545 d'une contenance de 23a 95ca,
- **PRÉCISE** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 15 200 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer l'acte à intervenir,

- **NOTE** que l'opération sera dispensée de droit au profit de la Direction Générale des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- S.C.P. BARTHEN-RUIZ-VANDEL - Notaires associés - 8 rue Joseph Thoret - 39100 DOLE
- Maître Emmanuel MOYSE - Notaire associé - 34 avenue de Northwich - BP 168 - 39101 DOLE Cedex
- Madame Rahma ASSEILA - 88 avenue Eisenhower - 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 7 février 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Jean-Marie SERMIER



Acquisition de terrain à Madame ASSEILA Rue du Boichot

